



*Procès-verbal*  
*Le mardi, 7 novembre 2000 - n° 134*

*10 heures*

**Président : M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 02.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, proposant que le principe du projet de loi n° 144, Loi sur La Financière agricole du Québec, soit maintenant adopté.

Au cours du débat, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Une liste, préparée par le cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de groupes et d'organismes invités à participer à des consultations particulières sur le projet de loi n° 144, Loi sur La Financière agricole du Québec.

(Dépôt n° 1455-20001107)

---

À 11 h 55, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

La séance reprend à 14 h 03

---

Moment de recueillement

7 novembre 2000

---

## AFFAIRES COURANTES

### Présentation de projets de loi

M. Julien, ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 155 Loi concernant la Société d'Investissement Jeunesse.

La motion est adoptée.

### Dépôts de documents

M. Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, dépose :

L'entente conclue, en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, entre la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et le ministère de l'Éducation concernant la communication de certains renseignements, ainsi que l'avis favorable de la Commission d'accès à l'information.

(Dépôt n° 1456-20001107)

Le rapport annuel de la Commission des programmes d'études, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2000.

(Dépôt n° 1457-20001107)

---

Mme Goupil, ministre de la Justice, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport annuel du Conseil du statut de la femme, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1458-20001107)

Le rapport annuel de la Société québécoise d'information juridique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1459-20001107)

**7 novembre 2000**

---

Les rapports annuels des ordres professionnels suivants, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000 :

- Ordre des agronomes du Québec (Dépôt n° 1460-20001107)
- Barreau du Québec (Dépôt n° 1461-20001107)
- Ordre des comptables agréés du Québec (CA) (Dépôt n° 1462-20001107)
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) (Dépôt n° 1463-20001107)
- Ordre des médecins vétérinaires du Québec (Dépôt n° 1464-20001107)
- Ordre des technologues professionnels du Québec (Dépôt n° 1465-20001107)

---

M. Bégin, ministre du Revenu, dépose :

Le troisième rapport du ministre du Revenu sur les suites à donner aux avis de la Commission d'accès à l'information sur certains contrats en cours le 4 juin 1999. (Dépôt n° 1466-20001107)

---

M. Julien, ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, dépose :

Le rapport annuel de la Société Innovatech Sud du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000. (Dépôt n° 1467-20001107)

---

M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite de Mme Beauchamp (Sauvé) concernant la «Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics». Question n° 33, *Feuilleton et préavis* du 26 octobre 2000. (Dépôt n° 1468-20001107)

**7 novembre 2000**

---

Conformément à l'article 97.1 du Règlement, M. le Président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Normandeau (Bonaventure) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 8 novembre 2000, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».  
(Dépôt n° 1469-20001107)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Bertrand (Portneuf), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 18, 19, 24 et 25 octobre 2000, a étudié en détail le projet de loi :

n° 139 Loi sur le notariat. Rapporté avec des amendements.  
(Dépôt n° 1470-20001107)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Poulin (Beauce-Nord) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 30 octobre 2000, envoyée à M. Richard Busque, directeur du Centre hospitalier de soins longue durée (CHSLD) de Beauce, par Mme Jacqueline Poulin, concernant les traitements reçus par sa mère depuis son entrée dans ledit centre.  
(Dépôt n° 1471-20001107)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

La «Politique québécoise des pêches et de l'aquaculture» du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

**7 novembre 2000**

(Dépôt n° 1472-20001107)

**Motions sans préavis**

M. Brodeur (Shefford) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec offre ses plus sincères condoléances à la famille de madame Martine Thivierge et de monsieur Jeannot Roy, pour le décès tragique de leurs deux enfants, Matthieu, âgé de 9 ans, et Marie-Pierre, âgée de 12 ans, lors d'un accident survenu le 3 novembre 2000 à Thetford Mines.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. le Président invite ensuite l'Assemblée à observer une minute de silence.

---

Mme Maltais, ministre de la Culture et des Communications, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la présence en cette Chambre de la lauréate et des lauréats qui se voient remettre aujourd'hui les Prix du Québec 2000 pour leur contribution formidable à la culture québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

M. Rochon, ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les réalisations exceptionnelles de cinq grands scientifiques qui reçoivent

**7 novembre 2000**

---

aujourd'hui les Prix du Québec 2000 pour leur précieuse contribution à l'avancement de la société québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

M. Ouimet (Marquette) propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite tous les maires et conseillers municipaux élus ou réélus démocratiquement le 5 novembre dernier pour défendre les intérêts de leurs citoyens.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

---

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la semaine de la formation professionnelle et technique.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 115, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives relativement à la publicité foncière;

**7 novembre 2000**

---

- la Commission des affaires sociales, afin de terminer ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 140, Loi sur l'assurance parentale.
- 

M. le Président donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'examiner les engagements financiers du ministère de l'Industrie et du Commerce contenus dans les listes d'avril 1997 à mars 2000.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. le Président informe l'Assemblée que, le mercredi 8 novembre 2000, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Normandeau (Bonaventure). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il mette fin sans délai aux iniquités dont sont victimes les citoyennes et les citoyens des régions du Québec.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, proposant que le principe du projet de loi n° 144, Loi sur La Financière agricole du Québec, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 144 est adopté.

## 7 novembre 2000

---

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 144 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation procède à des consultations particulières sur le projet de loi n° 144, Loi sur La Financière agricole du Québec, les 14 et 15 novembre 2000, et à cette fin, qu'elle entende les organismes suivants :

Le mardi 14 novembre 2000

- 9 h 30 à 10 h 00 Remarques préliminaires du gouvernement suivies de celles de l'opposition
- 10 h 00 à 10 h 45 Coopérative fédérée de Québec
- 10 h 45 à 11 h 30 Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec
- 11 h 30 à 12 h 15 Association des manufacturiers de produits alimentaires
- 15 h 00 à 15 h 45 Fédération de la relève agricole du Québec
- 15 h 45 à 16 h 30 Association des jardiniers maraîchers
- 16 h 30 à 17 h 15 Fonds de solidarité de la FTQ
- 17 h 15 à 18 h 00 Groupe Promotuel

Le mercredi 15 novembre 2000

- 9 h 30 à 10 h 15 Association des banquiers canadiens
- 10 h 15 à 11 h 00 Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière
- 11 h 00 à 11 h 45 Union des producteurs agricoles
- 11 h 45 à 12 h 30 Solidarité rurale
- 15 h 00 à 15 h 45 Association des détaillants en alimentation
- 15 h 45 à 16 h 30 Conseil canadien de la distribution alimentaire

**7 novembre 2000**

---

- 16 h 30 à 17 h 00 Remarques finales de l'opposition suivies de celles du gouvernement

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, partagée également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition;

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques finales, partagée également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 30 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition;

QUE le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

*Adoption*

M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le projet de loi n° 120, Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux et d'autres dispositions législatives et abrogeant la Loi sur les abeilles, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 120 est adopté.

*Adoption du principe*

M. Chevrette, ministre responsable de la Faune et des Parcs, propose que le principe du projet de loi n° 152, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec, soit maintenant adopté.

**7 novembre 2000**

---

Un débat s'ensuit.

À 18 heures, le débat est ajourné.

### **Débats de fin de séance**

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Williams (Nelligan) à Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, au nom de M. G. Baril, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, concernant les jeunes en difficulté dans les Centres jeunesse du Québec;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Ouimet (Marquette) à Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, concernant le mandat de monsieur Goyette dans le dossier des fusions sur la Rive-Sud de Montréal;
- le troisième, sur une question adressée par M. Brodeur (Shefford) à M. J. Baril, ministre délégué aux Transports, au nom de M. Chevette, ministre des Transports, concernant le réseau routier québécois et, plus particulièrement, la route 175 menant vers le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

---

À 18 h 48, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 8 novembre 2000, à 10 heures.

**7 novembre 2000**

---

*Le président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**